




Coordinateur/trice du projet «Communes sympas»

Profil





- Un-e animateur/trice socioculturel-le déjà engagé-e comme employé-e communal-e ou une personne investie dans un projet communal préexistant (sans être nécessairement un-e professionnel-le du travail social) est nommé-e.
- Doté-e de bonnes connaissances des groupes sociaux et des populations, des quartiers, des événements et dynamiques locales ; en lien avec les organismes, écoles, collectifs, autorités et services communaux, réseaux locaux ; proche thématiquement des orientations du projet «Communes sympas».

Fonction-s principale-s tout au long du projet CS



Tout-e coordinateur/trice local-e du projet «Communes sympas» a **trois vis-à-vis privilégiés** :

- **La commission «Communes sympas»** avec laquelle il/elle travaille étroitement et à laquelle il/elle se réfère pour toutes les orientations du projet «Communes sympas».  **2.1**

Il/elle participe à toutes les activités et responsabilités du projet «Communes sympas» en y apportant des contributions professionnelles et des savoirs efficaces (tels que planification, conceptualisation, réseautage et activation de liens, valorisation des personnes, stratégies de communication variées, modes différenciés d'animation et d'évaluation, gestion de groupes, etc.).

- **Les agent-e-s sympas** qu'il/elle réunit, accompagne, motive, informe et valorise  **3.2** /  **3.5** /  **22** /  **23** /  **6**

Il/elle est en charge de les conseiller sur la formation «Agent-e-s sympas», sur ses contenus ; d'expliquer le rôle d'agent-e-s sympas ; de les soutenir dans leurs activités et des projets communs ; d'écouter leurs besoins et de déterminer des thèmes de formation continue ; d'organiser le cycle de cette première année de la vie d'équipe.

- **L'institution de formation** qui développe la formation «Agent-e-s sympas»  **3.3** /  **3.4** Il/elle s'assure du bon déroulement de la formation, s'occupe notamment des contenus et de l'évaluation ; il/elle organise également la cérémonie de remise des attestations en collaboration avec le Conseil communal et la commission.



Ce qui est important !

- Le/la coordinateur/trice local-e est choisi-e par la commune, si cela est possible, dans le domaine du travail social ou de l'animation socioculturelle. Il/elle est nommé-e officiellement pour cette activité nouvelle et reçoit un cahier des charges.
- Il/elle obtient des ressources spécifiques : un pourcentage de travail supplémentaire lui est accordé expressément pour le projet «Communes sympas».
- Les membres de la commission «Communes sympas » et le/la coordinateur/trice basent leur travail sur la confiance.

Être coordinateur/trice ²⁴... c'est

être une référence

Être le fil rouge, la station de relais, le lien entre la commission «Communes sympas», les autorités politiques, l'institution de formation et les agent-e-s sympas : être présent-e pour tous les acteurs !

encadrer

Définir ce qu'implique de devenir un-e agent-e sympa («A quoi vont-ils servir ? Qu'attendons-nous d'eux ?») et le leur expliquer ; informer la population pour recruter des agent-e-s sympas potentiel-l-e-s ; réunir les agent-e-s sympas, les encadrer, contribuer à les faire réussir, les motiver, leur donner envie. Leur donner la possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation par des actions concrètes.

Rappeler l'importance que la formation vise l'«être» plutôt que le «faire», pour incarner l'esprit «sympa» au quotidien plutôt que de mener de grandes actions («Faire une montagne en déplaçant de petits grains de sable»).

S'assurer de la représentativité des membres de la commission «Communes sympas» (présence des minorités étrangères, notamment).

organiser

Coordonner et mettre en place la formation ; organiser et mettre en place des groupes qui assurent les actions et projets «sympas» ; savoir déléguer les différentes tâches propres aux projets ; faire des budgets et clarifier les aspects financiers.

²⁴ Ces idées proviennent de la 1^{ère} journée cantonale du projet CS des coordinateurs/trices et des autorités politiques ; 13 novembre 2013 à Villars-sur-Glâne.



être
«ethnologue»
respectueux/se

Être à l'écoute des besoins : il/elle organise des événements qui permettent de sonder les besoins, les envies de la population (exemple: sur la notion de «qualité de vie») en respectant aussi le «patrimoine» de la commune, sa culture ; il/elle s'imprègne du climat de la commune, même (parfois) sans y habiter, afin d'être en adéquation avec le projet et la commission «Communes sympas».

être
mo(tiva)teur

Il/elle donne envie, il/elle est le «cadre» de l'esprit «sympa», il/elle dynamise !

Ressources

- 😊 22 [1. interkommunales Weiterbildungstreffen der Vernetzer/-innen+ und der Koordinatorinnen und Koordinatoren von «Gemeinsam in der Gemeinde»](#)
- 😊 23 [1ère rencontre-formation intercommunale des agent-e-s sympas et des coordinateurs/trices des «Communes sympas»](#)
- 😊 6 [Extrait & photos : Ateliers d'échanges entre coordinateurs/trices et commissions des projets «Communes sympas» – 4ème Conférence des communes](#)